Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le 08/07/2026
ID : 074-200011773-20260707-BC_2026_0087-DE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
***
ARRONDISSEMENT DE ST JULIEN-EN-GENEVOIS
***

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

OBJET :

Acquisition d'un camion de collecte de déchets d'occasion

N° BC_2026_0087

Séance du : 7 juillet 2026

Convocation du : 30 juin 2026

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 20

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Antoine BLOUIN

Membres présents :
Cristian GUERET, Carole DARCY, Gabriel DOUBLET, Maxime GACONNET, Amine MEHDI, Christophe BORREL, Denis SERVAGE, Bernard BOCCARD, Marion BARGES-DELATTRE, Nicolas TEREINS, Antoine BLOUIN, Jean-Paul BOSLAND, Denis MAIRE, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Patrick ANTOINE, Anne-Lise VOUTAY, Christophe CALLAY, Coralie FERNEX

Excusés :
Christine BURKI, Jean COMBETTE

***

Vu la délibération du conseil communautaire du 15 avril 2026 n°CC_2026_0038 mettant à jour les délégations de pouvoirs du conseil au profit du bureau et notamment le paragraphe n°B-12 de son annexe,

Une consultation a été lancée sous la forme d'un appel d'offre ouvert, soumis aux dispositions des articles L. 2124-1, L. 2124- 2, R. 2124-1, R. 2124-2 1°et R. 2161-1 à R. 2161-5 du Code de la commande publique en vue de l'acquisition d'un camion d'occasion de collecte des déchets.

La date de remise des offres a été fixée au 18 juin 2026 à 12h00.

Une offre est parvenue dans les délais.

L'analyse de celle-ci a été réalisée conformément aux dispositions prévues par le règlement de la consultation dont les critères retenus pour le jugement des offres sont les suivants :

Critères	Pondération
1-**Valeur technique**	**50.0 %**
1.1 Date de mise en circulation du véhicule proposé	*10.0 %*
1.2 Kilométrage proposé	*15.0 %*
1.3 Évaluation par les équipes techniques lors de la démonstration	*25.0 %*
2-**Prix des prestations**	**50.0 %**

Le rapport d'analyse des offres a été présenté à la Commission d'appel d'offres réunie le 30/06/2026 qui a attribué le marché à l'entreprise SEMAT Société d'Equipement, Manutention et Transport pour un montant de 300 000 € HT soit 360 000 € TTC.

Le Bureau Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le 08/07/2026
ID : 074-200011773-20260707-BC_2026_0087-DE

A l'unanimité,

DECIDE :

D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer le marché susvisé avec la société SEMAT dans les conditions sus-énoncées.

Signé électroniquement par : Gilles RAVINET
Date de signature : 07/07/2026
Qualité : Agglo - DGS

Signé électroniquement par : Amine MEHDI
Date de signature : 07/07/2026
Qualité : Agglo - Secretaire Bureau Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.